

Province de Québec  
Municipalité de Barraute  
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à huis clos à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 03 mai 2021, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux: Messieurs Marc Hardy et Claude Morin et Mmes Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum à 19 h, le maire déclare la séance ouverte.

2021-0503-066

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal d'Avril 2021
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Correspondance
6. Première période de questions
7. Travaux municipaux
  - 7.1. Calendrier des travaux
  - 7.2. Suivi
    - 7.2.1. Réception CA – Prélèvement et traitement de l'eau potable Mont-Vidéo
    - 7.2.2. Élection 2021
    - 7.2.3. Composition comité de vigilance – Travaux publics
    - 7.2.4. Service des sports et loisirs
    - 7.2.5. Comptes à recevoir
    - 7.2.6. Plateforme de compostage
    - 7.2.7. Dénéigement 2020-2021
    - 7.2.8. États financiers mensuels et annuels 2020
    - 7.2.9. Protocole d'entente ADL
    - 7.2.10. Utilisation stationnement aréna (cours de danse)
    - 7.2.11. Covid-19
  - 7.3. Autre information
8. Suivi des dossiers des conseillers
9. Camp de jour – Été 2021
10. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle
11. Camion de déneigement Kenworth 2009
12. Camionnette Silverado 2013
13. Démission d'un élu
14. Règlement de zonage
15. Servitude de passage – place Lebel
16. Informations diverses
  - 16.1. FQM – 19 et 20 mai – Forum des communautés forestières
  - 16.2. Nomination d'un maire suppléant
17. Deuxième période de questions
18. Levée de l'assemblée

2021-0503-067

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2021**

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 avril 2021 soit et est par la présente adopté.

2021-0503-068

### **ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

## Comptes payés au 31 mars 2021

1.	Salaires net des employés et élus municipaux.....	54 578.45	\$
2.	Revenu Québec - Remise du mois de mars.....	19 964.58	\$
3.	Agence du revenu du Canada - Remise du mois de mars.....	7 080.13	\$
4.	ADN Mécanique - Tube pour pneu.....	39.65	\$
5.	Buro Plus Gyva - Service technique .....	109.23	\$
6.	Chubb fire & Security Canada - Inspection système d'alarme (aréna) .....	658.31	\$
7.	Groupe CLR Abitibi - Antenne holder .....	277.11	\$
8.	H2lab - Analyse d'eau potable et usée .....	427.71	\$
9.	Hydro-Québec - Frais d'électricité (ancien terrain de tennis, postes, bibliothèque, aréna) .....	7 037.38	\$
10.	Les Entreprises Ludo - Réparation porte de garage.....	2 429.46	\$
11.	Machinerie 3M - Location de pelle place Lebel .....	735.84	\$
12.	Propane Nord-Ouest - Aréna .....	27.59	\$
13.	Émondage Robinette inc. - Élagage place Lebel .....	1 379.70	\$
14.	SNC Lavalin - Honoraires professionnels .....	3 476.27	\$
15.	Télébec - Publicité annuaire.....	27.68	\$
16.	Telus - Services mobiles véhicules .....	419.07	\$
17.	Thomson reuters - Code municipal.....	190.05	\$
18.	Usinage Lacroix - Pièces holder et machinerie.....	833.16	\$
19.	Canadien national - Entretien passage à niveau.....	592.00	\$
20.	Les Fleurons du Québec - Cotisation 2021 .....	515.09	\$
21.	Télédistribution Amos - Service internet bâtiments municipaux.....	201.03	\$
22.	Géoposition - Certificat de piquetage place Lebel.....	5 173.88	\$
23.	Autobus Maheux - Frais de messagerie .....	55.20	\$
24.	Toromont cat - Pièces et réparation rétrocaveuse .....	3 444.26	\$
25.	Les Entreprises Hardy - Essence, pièces.....	191.42	\$
26.	Hydro-Québec - Frais d'électricité (Éclairage public).....	910.37	\$
27.	Mécanique Gélinas - Essence, certificat cadeau, pièces .....	888.37	\$
28.	Roy, Yvan - Frais de déplacements .....	90.00	\$
29.	Therrien, Raymond - Entretien ménager.....	828.32	\$
30.	Gagnon, Émilie - Sondage marché public .....	24.00	\$
31.	Plomberie Germain Roy - Pompe Mont-Vidéo .....	1 804.46	\$
32.	Transport Rémy Dumont - Chargement Tessier récréo-parc.....	862.31	\$
33.	Association marchés publics - Cotisation 2021 .....	100.00	\$
34.	Buro Plus Gyva - Service technique .....	163.84	\$
35.	Fidema Groupe conseils - Consultation gestion risques .....	891.64	\$
36.	Hydro-Québec - Frais d'électricité (poste de distribution) .....	1 316.66	\$
37.	Municipalité de La Corne - Frais tour de télécommunication .....	258.86	\$
38.	Serres Frank Zyromski - Comité d'embellissement .....	1 451.36	\$
39.	Groupe CLR Abitibi - Cb portables.....	941.85	\$
40.	Profertil - Traitements de pelouse.....	3 320.00	\$
41.	Goulet, Rock - Frais de déplacements (achat balai).....	306.33	\$
42.	Roy, Gaétan - Remboursement frais dentaires et visuels.....	815.00	\$
43.	Télébec - Aréna.....	112.60	\$
44.	Hydro-Québec - Frais d'électricité (Garage municipal) .....	1 402.67	\$
45.	Les jardins de Larose - Aménagement paysager, serre.....	1 020.23	\$
46.	Loisir et Sport Lanaudière - Frais inscription ADL.....	68.99	\$
47.	Groupe Lexis Média - Revue habitation.....	897.95	\$
48.	Ville d'Amos - Lieu d'enfouissement.....	10 303.69	\$
49.	GLS - Frais de messagerie .....	83.89	\$
50.	MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage.....	5 876.22	\$
51.	Usinage Lacroix - Cylindre gratte à neige, réparation véhicule.....	948.16	\$
52.	Visa Desjardins - Frais de crédit, plateforme zoom, cellulaire .....	528.45	\$
53.	Amnor industries - Matières résiduelles .....	386.73	\$
54.	Buro Plus Gyva - Service technique .....	74.73	\$
55.	Gestion Loca-bail - Support et maintenance photocopieur, archives numérisées .....	202.38	\$
56.	Hydro-Québec - Frais d'électricité (Hôtel de ville, postes) .....	6 916.90	\$
57.	Lamoureux DL & Ass. - Lumière garage municipal et Hôtel de Ville...	1 503.30	\$
58.	Millaire & Godbout - Filtreurs à l'huile et à l'air.....	234.60	\$
59.	SNC Lavalin - Honoraires professionnels (rue Princ. Sud, gestion des boues).....	4 546.12	\$

60. Visa Desjardins - Frais annuels.....	60.00 \$
61. Centre de rénovation Barraute – Achat garage municipal, serre, caserne, étang, postes .....	1 519.70 \$
62. Gestion Loca-bail - Tableau interactif .....	1 836.15 \$
63. SPI Sécurité - Fusées routières.....	165.10 \$
64. Bell mobilité - Frais de cellulaires .....	782.23 \$
65. RNC Média - Publicité télévisée.....	2 911.76 \$
66. Centre de peinture LBG - Kit pour peinturer .....	111.21 \$
67. Corporation du Mont-Vidéo - Aide financière 2021.....	35 000.00 \$
68. Trudel, Sylvie - Remboursement frais visuels .....	554.00 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b>202 885.38 \$</b>

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

## **CORRESPONDANCE**

### **Fondation OLO – Remerciement pour le don**

Mme Élise Boyer, directrice générale de la Fondation OLO, remercie la Municipalité de Barraute pour l'aide financière remise dans le cadre de leur campagne de financement.

### **Ministère de la Sécurité publique – Semaine de la sécurité civile**

L'édition 2021 de la Semaine de la sécurité civile se tiendra du 2 au 8 mai sous le thème « Ma sécurité : ma responsabilité ! ». Cette année, les outils de sensibilisation aborderont les risques associés à une panne électrique prolongée et mettront de l'avant l'importance d'avoir une trousse d'urgence à la maison pour faire face aux 72 premières heures d'un sinistre.

### **MTQ – Programme d'aide aux passages à niveau municipaux**

Une aide financière de 7 104 \$ est accordée à la Municipalité pour le remboursement des frais pour l'entretien de la signalisation aux passages à niveau.

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

2021-0503-069

### **DEMANDE DE DÉDOMMAGEMENT**

Pour cette décision, monsieur Marc Hardy, conseiller, mentionne l'apparence de conflit d'intérêts. Il ne prend part à la décision et ne tente aucunement d'influencer les autres membres du conseil municipal en se retirant à 19 h 15.

Attendu que M. Alain Therrien procède à la lecture d'une lettre transmise par une citoyenne de la 2<sup>e</sup> Avenue suite à des travaux de déboisement réalisés en cour arrière de leur propriété ;

Attendu que les travaux réalisés étaient sous la responsabilité de la Municipalité de Barraute ;

Attendu que plusieurs biens ont été endommagés, tel que décrit à la demande de dédommagement ;

Attendu que des vérifications sur les biens endommagés ont été réalisées par l'administration de la municipalité ;

Attendu que l'embellissement de nos espaces est une priorité pour la municipalité de Barraute ;

Attendu qu'aucun avis n'a été transmis aux propriétaires afin qu'il puisse déplacer leurs biens alors que les travaux n'étaient pas réalisés en situation d'urgence ;

Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil de la Municipalité de Barraute d'accepter la demande transmise par Mme Chantale Comtois pour un montant de 1 000 \$ en dédommagement pour les bris et inconvénients subis par cette situation.

Un questionnement d'une citoyenne a été transmis concernant ses options pour remédier à la problématique de la présence d'un animal nuisible sur son terrain. Des informations lui seront transmises afin qu'elle contacte l'inspecteur municipal pour le prêt d'une cage et instructions à suivre pour remédier à la situation.

## **TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS**

### **CALENDRIER DES TRAVAUX**

Le calendrier a été déposé lors de l'assemblée d'avril 2021, aucune modification n'y a été apportée. La réalisation des travaux inscrits à celui-ci est en cours.

### **SUIVI**

#### **RECEPTION CA – PRELEVEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE MONT-VIDEO**

Le MELCC a transmis les autorisations signées concernant le prélèvement et le traitement de l'eau potable dans le secteur du Mont-Vidéo.

#### **ÉLECTION 2021**

Un projet de règlement sur les élections est en cours. Un vote par correspondance pourrait être possible pour les personnes âgées de 70 ans et plus ainsi que pour les personnes dont l'isolement est recommandé ou ordonné par la Santé publique. Également, une fiche informative a été préparée par l'Association des directeurs municipaux du Québec proposant différents documents à transmettre à un nouvel élu.

#### **COMPOSITION COMITE DE VIGILANCE – TRAVAUX PUBLICS**

M. Claude Morin s'ajoute au comité de vigilance des travaux publics. Les membres de ce comité se rencontreront pour émettre des recommandations au conseil municipal au besoin.

#### **SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS**

Une révision et analyse des tâches et services offerts en sports et loisirs sont à réaliser. Des rencontres sont à venir avec l'administration, le directeur des sports et loisirs et la conseillère attitrée en sport et loisir.

#### **COMPTES A RECEVOIR**

La liste des comptes à recevoir en date du 30 avril 2021 est remise aux membres du conseil par M. Alain Therrien, on y constate un montant de 1 659 071 \$ à recevoir, soit une hausse de 5,38 % par rapport à la même date en 2020.

#### **PLATEFORME DE COMPOSTAGE**

Le logo de la Municipalité ainsi que numéro de série seront inscrits sur les bacs bruns, ceux-ci devraient être livrés à la fin juin, début juillet.

#### **DENEIGEMENT 2020-2021**

M. Therrien dépose une mise à jour des coûts en déneigement pour l'hiver 2020-2021 avec les comparatifs depuis 2016-2017.

#### **ÉTATS FINANCIERS MENSUELS ET ANNUELS 2020**

M. Therrien dépose les états financiers au 31 mars 2021 et au 30 avril 2021. Les membres du comité finance sont invités à y prendre connaissance et transmettent leurs questionnements ou recommandations au besoin.

#### **PROTOCOLE D'ENTENTE ADL**

Le protocole d'entente entre la Municipalité de Barraute et la MRC Abitibi a été signé dans le cadre de l'aide financière pour les projets structurants pour améliorer la qualité de vie pour le projet sentier et aires de repos au lac Fiedmont, l'aide financière accordée est de 30 000 \$. Plusieurs bénévoles seront également sollicités pour la réalisation du projet.

#### **UTILISATION STATIONNEMENT ARENA (COURS DE DANSE)**

Afin d'offrir des activités malgré les restrictions en cours, la Municipalité a autorisé l'utilisation du stationnement de l'aréna pour des cours de danse hip-hop.

COVID-19

Le CISSSAT a transmis des consignes en prévision de l'arrivée des étudiants. Le CISSSAT demande aux personnes qui étudient à l'extérieur de la région et qui y reviennent pour la période estivale de respecter une période d'isolement de 14 jours.

### **AUTRE INFORMATION**

Aucune autre information n'est ajoutée.

### **SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS**

*M. Marc Hardy*

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT : L'assemblée générale annuelle a eu lieu en avril 2021.

2021-0503-070

### **CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2021**

Attendu la situation actuelle pandémie Covid-19;

Attendu que plusieurs possibilités ont été étudiées pour la mise en place d'un camp de jour ainsi que des demandes d'aides financières;

Attendu que les directives actuelles à respecter pour la mise en place du camp de jour demandent la disponibilité de plusieurs locaux, des animateurs(rices) supplémentaires ainsi que du personnel attitré à la désinfection;

Attendu qu'après recherche, la municipalité ne dispose pas des ressources nécessaires pour respecter les directives émises;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de procéder à l'annulation des activités du camp de jour de la Municipalité de Barraute pour l'été 2021. Cependant, selon les possibilités, des activités pour les jeunes pourraient être offertes au cours de l'été sous forme de demi-journées en respectant les directives de la santé publique.

2021-0503-071

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Sylvie Goyette, qu'au cours d'une prochaine assemblée, il sera présenté un règlement sur la gestion contractuelle.

2021-0503-071-1

### **PROJET – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Lecture faite, il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 172 « Règlement # 172 – Règlement sur la gestion contractuelle ».

2021-0503-072

### **CAMION DE DÉNEIGEMENT KENWORTH**

Attendu que le directeur des travaux publics a procédé à une analyse des besoins d'équipement pour les travaux de déneigement et travaux de voirie en saison estivale;

Attendu que celui-ci a présenté aux membres du conseil les entretiens et réparations à effectuer sur le camion Kenworth 12 roues avec photos;

Attendu que les commodités d'un camion 10 roues répondraient davantage aux besoins de la municipalité, que ceci facilite la circulation et que l'utilisation serait possible en toutes saisons;

Attendu que l'équipe des travaux publics, suite à ces constats, recommande l'acquisition d'un camion 10 roues au lieu d'un camion 12 roues;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu et autorisé que la Municipalité de Barraute procède à la vente du camion 12 roues et procède à l'achat d'un camion 10 roues, et ceci sans dépassement de coût du prix de la vente.

2021-0503-073

### **CAMIONNETTE SILVERADO 2013**

Attendu qu'un bris est survenu sur la camionnette Silverado 2013;

Attendu que le bris consiste à une réparation majeure du moteur;

Attendu que différents scénarios ont été étudiés, soit la réparation du moteur, le changement de moteur ou le changement du véhicule;

Attendu que la camionnette a un faible kilométrage et est équipée pour le déneigement;

Attendu que ce véhicule est essentiel aux besoins des travaux publics et qu'il est impossible de le soustraire à la flotte de véhicules de la municipalité;

Attendu que la somme des trois scénarios étudiés est supérieure à 5 000 \$;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu d'effectuer la réparation du moteur de la camionnette Silverado 2013 selon la soumission déposée par le garage Tardif d'Amos.

2021-0503-074

### **DÉMISSION D'UN ÉLU**

Attendu que M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier procède au dépôt et lecture de la lettre de démission du conseiller au siège #4, M. Alexandre Lupien;

Attendu que l'article 355 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités fait mention que lorsqu'il y a une vacance à un poste d'élu constatée dans les 12 mois qui précèdent le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale, le conseil peut, dans les 15 jours de l'avis de la vacance, sans en être obligé, décréter que cette vacance doit être comblée par une élection partielle;

Attendu que l'article 337 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités fait mention que la vacance d'un poste de conseiller constatée dans les 12 mois qui précèdent le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale et dont le conseil n'a pas décrété qu'il soit comblée par une élection partielle, ce poste est comblé que lors de l'élection générale;

Attendu que la période restante au présent mandat n'est que d'environ cinq mois, sans compter le délai pour tenir une élection partielle;

Attendu qu'il y a un nombre suffisant d'élus pour obtenir le quorum nécessaire lors des séances à venir entre juin et novembre;

Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil de la Municipalité de Barraute d'accepter la démission et de transmettre nos remerciements à M. Alexandre Lupien pour le travail accompli pour les citoyens au sein du conseil municipal. Il est également résolu de laisser vacant le poste de conseiller au siège numéro 4 jusqu'à l'élection générale en novembre prochain.

2021-0503-075

### **RÈGLEMENT DE ZONAGE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Barraute a adopté le règlement de zonage # 134;

CONSIDÉRANT que des anomalies ont été soulevées par l'inspecteur municipal auxdits règlements;

CONSIDÉRANT que le service de l'aménagement du territoire de la MRC Abitibi a transmis à la Municipalité de Barraute des recommandations permettant de bonifier le projet de règlement # 171 en vue d'une approbation de la MRC Abitibi;

CONSIDÉRANT l'intention de la Municipalité d'autoriser des changements aux règlements de zonage # 134, pour modifier des anomalies rencontrées;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 1er février 2021 par la conseillère, Mme Sylvie Goyette;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été soumis à une consultation publique lors d'une assemblée qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2021;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique écrite sur le projet de règlement # 171 a été tenue du 29 mars 2021 au 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT que le deuxième projet de règlement a été adopté lors de l'assemblée régulière du 12 avril 2021;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Morin et appuyé par Mme Sylvie Goyette, d'adopter le règlement # 171 modifiant le règlement de zonage # 134 tel que lu et présenté au Conseil municipal.

2021-0503-076

### **SERVITUDE DE PASSAGE – PLACE LABEL**

Attendu qu'une nouvelle rue, place Label a été érigée sur le territoire de la Municipalité de Barraute;

Attendu qu'une nouvelle ligne électrique doit être installée pour desservir les propriétés de ce secteur;

Attendu que Me Sylvie Gagnon, notaire, a obtenu le mandat d'établir une servitude de passage pour l'installation d'une ligne électrique pour la place Label;

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier et M. Yvan Roy, maire à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute le contrat notarié préparé par Me Sylvie Gagnon pour une servitude de passage pour l'installation d'une ligne électrique pour la place Label, tel qu'indiqué au plan préparé par M. Benoit Sigouin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 10 022 de ses minutes, en date du 4 février 2021.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **FQM – 19 ET 20 MAI – FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES**

M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier transmet les informations aux élus municipaux pour participer au forum des communautés forestières.

2021-0503-076

### **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Attendu qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal du Québec, le conseil municipal peut, en tout temps, nommer un ou des conseillers comme maire suppléant ;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Sylvie Goyette à titre de mairesse suppléante en cas d'absence du maire.

### **VANDALISME**

Les membres du conseil constatent des actes de vandalisme dans les lieux publics. Un message sera transmis à l'école secondaire que ces actes ne sont pas tolérés et que des sanctions seront appliquées.

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

2021-0503-077

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20 h 26.

---

M. Yvan Roy  
Maire

---

M. Alain Therrien  
Dir. général – Sec. Trésorier